



REGLEMENT DE PARTICIPATION

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTION

Inscriptions

Le rallye est ouvert à tous par équipe de 2 personnes.

Une autorisation parentale écrite sera demandée pour les mineurs. Les 16-17 ans peuvent constituer une même équipe. Les moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

L'inscription préalable auprès de la communauté de communes (04 67 23 54 39 ou animationgoe@grandorb.fr) est requise, avec une possibilité d'inscription sur place au moment du départ, dans la limite des places disponibles. La participation au rallye est gratuite. Le nombre d'équipes est limité à dix, soit vingt participants.

Obligation des participants

Les participants s'engagent à respecter le code de la route et les règles de prudence nécessaires à leur sécurité et à celle des tiers durant toute l'épreuve.

Les participants s'engagent à respecter le présent règlement et toutes les décisions du jury relatives à la notation et au classement final.

La Communauté de communes Grand Orb se réserve le droit de modifier ce règlement jusqu'à l'heure du départ.

2. DATE ET HORAIRE PREVISIONNEL

Samedi 25 juin 2022.

Le rendez-vous est fixé à 13H45 devant l'office de tourisme de Bédarieux (rue de la République) ; les départs seront échelonnés à partir de 14h00. Le temps estimé du parcours hors épreuves avec temps d'attente REZO POUCE (moyenne de 6 minutes) est de 1H45.

La dernière équipe est attendue au stand départ/arrivée, au plus tard 4h00 après départ. La proclamation des résultats et la remise officielle des prix se fera à la fin de l'épreuve, au niveau de l'office de tourisme de Bédarieux.

3. MODALITES DE DEPLACEMENT ET RECHERCHE DES ETAPES

Déplacements

Les participants doivent se déplacer uniquement en autostop, conformément au mode de fonctionnement de REZO POUCE, en utilisant les « arrêts sur le pouce », matérialisés par des panneaux dans chaque commune.

Il est interdit de faire plus d'une étape dans le même véhicule. Au nombre de cinq, des arrêts-étapes sont obligatoires. Dans chaque commune sera présente une épreuve qu'il faudra réaliser et qui comptera dans le résultat final. Une photo sera demandée à chaque étape afin de valider sa réalisation.

En cas de difficultés pour trouver une voiture afin de se rendre à l'étape suivante, l'équipe aura également la possibilité de bénéficier d'une "assistance transport", en appelant au numéro : 06 33 70 81 99. Un véhicule les emmènera jusqu'à l'étape suivante, moyennant une pénalité de 20 points sur le score final.

4. BAREME DE NOTATION ET CLASSEMENT DES EQUIPES

Barème

Il y aura au total 6 épreuves qui compteront au maximum 115 points.

Les équipes auront également des points en fonction de leur temps de parcours total.

Remise des prix

Les équipes seront classées en fonction du nombre de points totalisés, déduction faite des pénalités éventuelles. En cas d'égalité dans le nombre de points entre plusieurs équipes, le classement sera déterminé en fonction du temps de parcours réalisé par chaque équipe.

Fait à Bédarieux, le

Je soussigné(e) approuve le présent règlement.